

---

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de *Ballytrammon* dans le comté de *Wexford*, Gouverneur Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de *l'Île du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'Icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre dite Province du *Canada*, ce SEPTIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

---